

Folio 025

Province de LIÈGE

Arrondissement de WAREMME

C.C.P. : 000-0025082-56

C.C.B. : 091-0004442-09

Tél. : 04 / 259.92.50

Fax : 04 / 259.41.14

COMMUNE DE 4470 SAINT-GEORGES S/MEUSE

## **SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 AVRIL 2006**

**Présents : M. Francis DEJON, Bourgmestre-Président ;  
Mme M. VAN EYCK, MM. J. GONDA, P. ETIENNE, J-M ROUFFART,  
Echevins ;  
Mmes A. SACRE, V. BACCUS, J. CRESPO, C. MATILLARD, M.E. H Aidon  
MM. A. LEJEUNE, J. SERVAIS, V. DELVAUX, C. NOIRET, L. FOSSOUL,  
S. DORVAL. Conseillers  
Mme Catherine DAEMS, Secrétaire Communale.**

### **1. Aéroport de Bierset. Informations.**

Monsieur le Bourgmestre annonce que la SOWAER, sur instructions du Cabinet du Ministre ANTOINE, va faire procéder à une étude sur le cadre de vie du hameau de Sur-les-Bois. Cette étude abordera l'aspect revitalisation du village ainsi que la reconversion des parties dégagées suite aux démolitions.

Madame Haidon informe l'assemblée que le dossier des compensations sera à l'ordre du jour du Gouvernement Wallon du 05 mai prochain.

Monsieur le Bourgmestre se réjouit déjà d'entendre quel sera le montant octroyé !

Monsieur NOIRET est heureux que St Nicolas arrive enfin alors que nous sommes presque en été.

Au sujet de l'étude urbanistique, il voudrait savoir s'il s'agit de celle dont il a déjà été question précédemment.

Monsieur le Bourgmestre répond que l'étude actuelle concernera le cadre de vie de Sur-les-Bois et qu'une autre étude sera réalisée ultérieurement sur tout le territoire communal, en liaison avec la modification du plan de secteur.

Monsieur NOIRET demande si le Comité de Village sera associé à l'étude sur le cadre de vie.

Monsieur le Bourgmestre répond par l'affirmative tout en précisant qu'au niveau de la détermination de l'étude, le partenaire privilégié sera la CCAT.

### **2. Procès-verbal de la séance du 15/02/2006. Adoption.**

Le Conseil,

A l'unanimité moins une abstention de Madame Haidon, absente lors de cette séance, adopte le procès-verbal de la séance publique du 15/02/2006.

Folio 026

**3. Fabrique d'Eglise de Sur-les-Bois. Compte de l'exercice 2005. Avis.**

Le Conseil,

Par 9 oui et 7 abstentions,

Emet un avis favorable au sujet du compte de l'exercice 2005 de la Fabrique d'Eglise de Sur-les-Bois se clôturant aux chiffres suivants :

Recettes : 7.844,75 €  
Dépenses : 6.562,71 €  
Excédent : 1.282,04 €

**4. Fabrique d'Eglise de Stockay. Compte de l'exercice 2005. Avis.**

Le Conseil,

Par 9 oui et 7 abstentions,

Emet un avis favorable au sujet du compte de l'exercice 2005 de la Fabrique d'Eglise de Stockay se clôturant aux chiffres suivants :

Recettes : 11.634,00 €  
Dépenses : 9.990,92 €  
Excédent : 1.643,08 €

**5. Plan ZEN 2003. Aménagement de sécurité aux abords des écoles. Décompte final. Adoption.**

Monsieur le Bourgmestre indique que ce plan a permis de sécuriser les abords des différentes écoles.

Monsieur NOIRET a remarqué que les panneaux annonçant les travaux commençaient à s'abîmer. Il souhaite qu'on les enlève avant qu'ils ne soient complètement détruits.

Monsieur ROUFFART répond que ces panneaux ne pourront être enlevés qu'après la réception définitive des travaux.

Monsieur le Bourgmestre signale qu'il y a eu une majoration de prix due à une erreur arithmétique au niveau du mètre.

Cette majoration sera compensée par le non-réclamation du solde des frais de surveillance et par le fait que l'auteur de projet réalisera des projets gratuits à concurrence de la majoration.

Le Conseil,

Vu le décompte final des travaux d'aménagements de sécurité aux abords des écoles arrêté à la somme de 133.967,94 €,

Folio 027

Vu le procès-verbal de vérification dudit décompte tel que dressé en date du 14/12/2005 par Monsieur MATAGNE, Auteur de projet,

A l'unanimité,

**APPROUVE** le décompte final des travaux d'aménagements de sécurité aux abords des écoles, couvrant la période du 16/10/2005 au 09/11/2005 et arrêté à la somme de 133.967,94 €.

En conséquence, il peut être payé à l'entreprise JMV de CRISNEE un solde d'un montant de 8.882,88 € TVA comprise ainsi qu'il est déterminé à la récapitulation générale du présent état.

**6. Etat sanitaire de la drève de Platanes remarquables menant au Château de Warfusée. Information.**

Monsieur ETIENNE déclare qu'il s'agit d'élaguer les arbres et d'en abattre 4, lesquels ne seront pas remplacés car des jeunes arbres ne survivraient pas parmi les grands arbres.

Monsieur NOIRET demande si un suivi sera effectué régulièrement afin d'éviter l'abattage d'autres arbres.

Monsieur ETIENNE signale qu'une inspection annuelle est prévue.

Monsieur Jules SERVAIS quitte la séance.

**•) Points inscrits à la demande du groupe socialiste.**

**a) Demande d'informations concernant l'évolution du chantier rue Tincelle.**

Madame HAIDON demande ce qu'il en est du point de vue des délais.

Monsieur le Bourgmestre indique que le délai initialement accordé à l'entreprise SACE était de 120 jours. Fin décembre, il restait 19 jours et en avril 2006, compte tenu des intempéries, le délai était dépassé de 4 jours. Un avenant relatif aux travaux à réaliser Chemin du Tram, ... a été pris et un délai supplémentaire de 94 jours a été octroyé.

Il est prévu que les travaux soient terminés fin du mois d'août.

**b) Demande d'informations concernant l'évolution du chantier rue Reine Astrid.**

Madame HAIDON a remarqué que les trottoirs avaient été recouverts. Elle voudrait savoir quelle est la programmation des travaux.

Monsieur le Bourgmestre répond que, suite à un oubli du STP, le remplacement des canalisations de la SWDE n'avait pas été programmé. Il a été convenu avec la société adjudicataire du marché que les travaux seraient statés entre la fin des travaux de renouvellement des canalisations de la SWDE et la brocante de l'Ascension. Une réunion a été fixée le 03/05/2006 afin de déterminer la date de début des travaux, début des travaux qui devrait intervenir très rapidement après la brocante.

Folio 028

Monsieur NOIRET demande quand la fin des travaux est programmée.

Monsieur le Bourgmestre déclare que les travaux seront probablement réalisés en deux phases et que l'on mettra tout en œuvre pour que la 1<sup>ère</sup> phase soit terminée pour le congé de la construction.

Madame BACCUS entre en séance.

c) Demande d'informations concernant la programmation d'un chantier de rénovation de voirie rue Basse-Marquet ou d'éventuelles mesures transitoires de sécurité.

Madame HAIDON indique avoir été interpellée par différents riverains qui rencontrent des problèmes de stabilité au niveau de leur habitation.

Monsieur le Bourgmestre répond qu'en raison des difficultés financières connues, la rénovation de cette voirie, comme d'autres d'ailleurs, a dû être retardée. Il rappelle que les rues du Cimetière et d'Yernawe n'ont pu être réparées suite au refus d'octroi de subsides dans le cadre du Plan Mercure.

Il ajoute avoir reçu un courrier d'un riverain de la rue Basse-Marquet dans lequel celui-ci annonce avoir entamé une action en justice.

Suite à la réception de ce courrier, il a été fait appel à l'assureur de la Commune qui a commandé une expertise.

Madame HAIDON demande si l'on ne pourrait prendre des mesures transitoires.

Monsieur le Bourgmestre ne l'exclut pas mais déclare qu'il faut d'abord attendre les résultats de l'expertise.

Monsieur ETIENNE signale qu'il y a 2 ans, des joints de dilatation ont été coulés entre les dalles en béton et que cela a déjà amélioré la situation.

d) Demande d'intervention des services communaux concernant différents dépotoirs clandestins et bris de verre à Sur-les-Bois.

Madame HAIDON souhaite l'intervention des services communaux pour remédier à la multiplication des dépôts clandestins et bris de verre à Sur-les-Bois.

Monsieur le Bourgmestre déclare que des démarches ont été entreprises auprès de la Région Wallonne et que l'on est prêt d'aboutir à la signature d'une convention permettant l'engagement de main-d'œuvre par la Commune ou une ASBL afin d'effectuer des travaux de sécurisation et de nettoyage à Sur-les-Bois. Cette main d'œuvre sera payée par la Région Wallonne.

Mademoiselle CRESPO ne comprend pas pourquoi il faut attendre la signature d'une convention avec la R.W. pour intervenir.

Monsieur le Bourgmestre répond que les dépotoirs se trouvent sur des terrains privés appartenant à la Région Wallonne et qu'il est donc normal que le nettoyage de ces endroits soient à charge de la R.W.

Folio 029

Monsieur NOIRET sollicite une intervention urgente au niveau de l'ancien café « Le bleu et blanc » car une enseigne vient de se détacher et présente un danger, quitte à facturer l'intervention à la R.W.

Informations.

- Le confinement des volailles prendra fin le 01/05/2006.
- Le Conseil communal de mai aura lieu le 4<sup>ème</sup> mercredi.

Séance levée à 20h35.

La Secrétaire Communale,

Catherine DAEMS.

Par le Conseil,

Le Président,

Francis DEJON.